



Diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DESJEPS)

Spécialité **Performance sportive**
Mention **Cyclisme**

Session 2023 – 2024

Métiers visés

Manager de structures sportives – Entraîneur d'athlètes de haut niveau – Chef de projet

Compétences visées

- Préparer un projet stratégique de performance
- Piloter et évaluer un système d'entraînement
- Diriger un projet sportif
- Organiser des actions de formation de formateurs

Organisation de la formation

Le DESJEPS est organisé en 4 unités capitalisables (U.C.) :

- **UC 1** : Être capable de construire la stratégie d'une organisation du secteur
- **UC 2** : Être capable de gérer les ressources humaines et financières de l'organisation du secteur
Les UC 1 et 2 sont transversales à tous les DESJEPS « Performance sportive »
- **UC 3** : Être capable de diriger un système d'entraînement
L'UC 3 est spécifique au DESJEPS « Performance sportive »
- **UC 4** : Être capable d'encadrer la discipline sportive dans la mention en sécurité
L'UC 4 est spécifique à la mention Cyclisme

Déroulement pédagogique de la formation

La formation se déroule en alternance au sein d'une structure permettant au stagiaire d'être mis en situation de management de projet (Clubs de National, Team, Comité, Fédération)

DURÉE TOTALE DE LA FORMATION : 842 HEURES



PRÉSENTIEL (240 HEURES)

Une partie de la formation se déroule en présentiel au siège de la Fédération et dans différents sites en France. Elle se compose de **8 sessions de formation entre le 03 octobre 2023 au 31 décembre 2024**.

Chaque session permet d'acquérir des compétences spécifiques et d'aborder des thématiques spécifiques :

- Le Management de projet de performance
- La nutrition adaptée aux sports d'endurance
- L'utilisation des outils de la performance dans l'encadrement des sportifs de haut niveau
- Suivi social et suivi socioprofessionnel
- Coaching et intégration de la préparation mentale dans le management des équipes
- Découverte du pôle recherche et performance de la FFC
- Intégrer la préparation physique dans la planification d'une saison et d'une carrière
- Découverte des cellules performance de l'INSEP et d'autres disciplines sportives
- Suivi comptable et financier d'une structure
- L'entraînement en Hypoxie
- Prise en compte des réseaux sociaux dans l'accompagnement des athlètes

DISTANCIEL (302 HEURES)

En complément, une formation à distance est prévue entre chaque session de formation en présentiel.

Cette formation a pour objectif de déterminer les acquis des stagiaires et d'apporter des contenus individuels en lien avec les attendus de la formation

ALTERNANCE (300 HEURES MINIMUM)

L'alternance est au cœur du projet de formation du stagiaire : elle permet de confronter le stagiaire à des situations professionnelles en lien direct avec les compétences du diplôme.

Le tutorat et la structure sont des acteurs majeurs de la réussite du stagiaire. Entre chaque session de formation, le stagiaire devra être confronté aux réalités professionnelles et mettre en synergie les contenus de formation et son activité professionnelle.



Modalités d'évaluation

La formation est évaluée par le biais des épreuves suivantes :

- Une soutenance d'un dossier de Management d'une stratégie de performance menée en structure d'alternant. Cette stratégie doit permettre de développer la structure et doit regrouper différents projets au sein de la structure ;
- Une mise en situation de formateur auprès d'un public cible ;
- Une mise en situation professionnelle à l'oral à partir d'un sujet tiré au sort par le candidat ;
- Une évaluation technique et pédagogique en contrôle continu dans les différentes activités du Cyclisme.

Dates clés

- Dossier d'inscription à retourner à l'Institut National de formation **AVANT LE 26 mai 2023**
- Test d'Exigences Préalables à l'entrée en formation et Tests de sélection : **du 15 au 16 Juin 2023**
- Dates de début de la formation : **lundi 02 octobre 2023**
- Dates de fin de formation : **31 décembre 2024**

Coût de la formation

- Frais d'inscription et de gestion (*non remboursables*) : **100 €**
- Frais pour le TEP (si nécessaire) : **90 €**

Coûts pédagogiques de la formation

- Formation prise en charge : **8500 €**
- Formation autofinancée par le stagiaire : **7000 €**

Pour tout renseignement

Responsable administrative : Anne-Marie Cloarec
@ a.cloarec@ffc.fr

Responsable pédagogique : Grégory LABBE
@ g.labbe@ffc.fr
06 15 82 06 75